

P23/E2,33

MONTREAL PRIVATE SANITARY OFFICE
ROOM 18.

W. McLea Walbank, B.A.S.

(LATE BULMAN & WALBANK.)

PROVINCIAL LAND SURVEYOR, CIVIL AND SANITARY ENGINEER,

Architect, Valuer, &c.,

ENGINEER FOR ST. GABRIEL
DRAINAGE WORKS.

214 ST. JAMES STREET,

Montreal, Oct 14th 1882

A Reserve by Jun
Secty Treas Town of St Henry }

Dear Sir

I am in receipt of your favour
of yesterday's date, but as I was out of town
received it too late to comply with your
request. I will come in town on Monday
morning by the 8:20 train from Lachine &
set off at St Henry and call upon you
then regarding the Beque & Berper affair

I am
Dear Sir
Yours truly
W. McLea Walbank

P23/E2,33

N^o 1839
M. McLean Valbaire
Secrétaire
Résolution du Conseil
Le 6 Oct. 1882

[Faint handwritten notes and signatures]

[Vertical column of dense handwritten notes]

[Large handwritten signature or name]

[Faint vertical text on the left side of the page]

P23/E2,33

MEMORANDUM.

FROM

THE MOLSONS BANK,
MONTREAL BRANCH.

10 Oct 1884

To Messrs. *Deserue & Co*
Sec Treas Prov of Ontario

No I wish to pay on the taxes
on property of Messrs Simpson Thomas
& Co. will you please let me know
how it is that the taxes for this year is
\$76.15 whereas last year it was
only \$42.46 -
Yours faithfully
A. Deserue

P23/E2,33

N^o-1840.
Ad Dumford -
Molson's Bank
10. Oct. 1882
emmenant sans
emprunte de
Thomas Tal
Wattles
N^o 296

MEMORANDUM

[Faint handwritten notes and bleed-through from the reverse side of the page]

P23/E2,33

ROBERTSON & FLEET,
Advocates.

28 ST. FRANCOIS XAVIER STREET,

Montreal, 10 Oct 1882

A. Dorey pr Tray
St Louis - Gen. Treas. h. St Louis

Receipt
of your rem. of taxes h.
due by State N. Robertson ad.
this a.m. and I herewith en-
close a check for the amount
\$39.²⁰ payable to your order.

Might I trouble you to
put a receipt on the back
of the ch. - send it to me -
so that I can have it to
file with my vouchers -

I oblige

Yours truly

Amos R. Gibb

P23/E2,33

N^o 1841
James M. Gibb
transmettant fares
pour Propete Succesius
Andreu Moliteau

10. Oct. 1882
J. M. Gibb
Dec. 13

P23/E2,33

Oct 15th 1882
Dear Sir
In reference
to taxes duly
received I have
not yet received
any bill consequently
do not know how
much I am taxed
for. Please send bill
and I will then decide
whether I will pay

P23/E2,33



P23/E2,33

N^o 1842 ~~1842~~
Vos s^{er}ien en
au sujet des en Comptes de
Jures Municipales
avis retourné transmis
de nouveau ce 11/10/82
A D / J
Paul H.

P23/E2,33

Reg.
S. GREEN & SONS CO
WHOLESALE.

93 St Peter St
47 Victoria Square

Montreal, 10 Oct. 1882.

A Reserve for
Jesse Beasly
Town of St Newry
Tannerus West

Dear Sir,

We enclose our receipt
of \$44.95⁰⁰ beaver skins due
by our ledger in property in your
town.

Please acknowledge receipt.

Ward Sir

Yours Truly
Jesse Beasly

Enc. ch
4/10/82.

P23/E2,33

N^o 7843
D. Greenfield
chèque pour acclamer
10 oct. 1882
N^o 7843
Sec. Des

P23/E2,33



Sun Life Assurance Company of Canada

Request
Montreal, Oct 14 1882

A. Desrosiers Esq
Treasurer
St. Huron

Dear Sir You will remember
our requesting you to send
us the acct. for the two Charms
lots so that we could pay
the taxes on them. You must
have forgotten it and Mr
Channon brought the acct.
to day with the notes attached
he was rather frightened -
I enclose the sum now of \$2⁰²
Please receipt & return the
acct.

Oct 28 82
St 2 doc

Jointly
R. McLaughlin

P23/E2,33

N^o 1814
Messrs Lefebvre & Co
11 Oct 1882
Jam^s Chauvin
12 Oct 1882
Chauvin

P23/E2,33

Memorandum.

FROM JAMES ROBERTSON,
CANADA LEAD & SAW WORKS,
MONTREAL.

To *A. Desjardins*
J. Henry

OCT 11 1882

5/11/82
James Robertson

Sir I have transferred the land
back to Messrs Brown & Brewster,
and they are to pay the taxes this
year please look to them and

P23/E2,33



P23/E2,33

Ville St Henri 12 Oct 1892

a Monsieur Lemair & M^{rs}
les Conseillers

Le M^{ad}res a vous pour
vous demande de denuncer
mon Evaluation sur
ma Propriete car Le Ponce
quil a ya ne une Trompe
ou Ma Evaluation a
\$17.00. ⁰⁰/₁₀₀ Pastre et Le
Cron que \$1500 Pastres certain
encore beaucoup car ses
beaucoup plus que Le
Paysi

en se faisant vous
obligeret votre serviteur

Beloni 

P23/E2,33

N^o 1846
Benonil Maciel se
plaignant de l'évaluation
de sa propriété -

Prod. ces 12 oct 1882
A. J. P.
C. L. P.

1896 - ff. 1959

N^o 1844
 Plainte de M. Lamoignon
 Evaluation des propriétés
 faites le 19 Oct. 1882
 M. Lamoignon
 Sec. des
 Prop. et de l'Ass. de la Ville

2465-off-2038

Montréal 19 Oct 1882
 M. Lamoignon
 M. les conseillers
 de la
 Ville de St-Henri.
 J'aimerais
 que vous prendriez en
 considération l'estimation
 faite sur ma propriété
 de la rue Rosebush,
 propriété qui m'a coûté
 dans le bon temps
 treize cent cinquante
 piastres tout neuve.
 Je vous soumet l'estimation
 faite par un entrepreneur
 renommé qui m'a dit
 qu'il l'aurait estimée
 de huit à dix cent
 piastres après avoir fait

P23/E2,33

L'occasion de tout
ce qu'il l'a écrit sur plus
haute quelle valait. Je
vous salue et son estimation
et- demeuré plein de confiance
en votre bon sens.

Je suis votre
tout dévoué
A. Proulx
27

P23/E2,33

Montréal 24 juillet 1882
M^r. Chack Cadieux entrepreneur
a été visité la propriété de
M^r. L'aurier, il trouve qu'au vu
sa connaissance comme
entrepreneur dans les
bâtiments il trouve que le terrain
et la Maison peut valloir
toute au plus haut
dix huit à dix huit cent
cinquante Dollars.

M^r. Charles Cadieux

P23/E2,33

S^t. Henri le 27 octobre 1882
À son Honneur le Maire &
M^s. M^s. les Conseillers de la
Ville de S^t. Henri -

Messieurs,

Ayant pris communication du Rôle
d'évaluation pour l'année 1882. et ma propriété située
dans la Rue S^t. Philippe et étant de la partie Sud du N^o officiel
1819 évaluée à \$1500⁰⁰. est de beaucoup trop élevée, et je
demande à votre Honorable Conseil de vouloir prendre en
considération ma plainte et réduire mon évaluation
à celle de l'année dernière savoir \$1200⁰⁰. dans l'es-
perance que justice me sera ~~fait~~ rendu

Je demeure N^o. N^o.
Votre très humble serviteur
Antoine Ethier

P23/E2,33

N^o 1818
Plainte d'aut. Ethier
au
sujet de son Evaluation
Prod. cirque oct 52
1819
1819

916 - off. partie;
1819

P23/E2,33

Ville St Henri 28 Octobre 1882
à son Honneur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de St Henri

L'Humble Requete de Dame J. C. Guilmette

Expose respectueusement
qu'elle est propriétaire
du Terrain n° 1710 de cette Municipalité que la valeur de ce
terrain est d'environ \$5,000 le quel a été évalué par Messieurs
les Évaluateurs à \$6,500 et quelle n'étant pas en proportion
de la valeur donnée aux propriétés des autres Contribuables
est au dessus de la valeur réelle

En conséquence votre requête
vous prie respectueusement de diminuer son compte
de Taxes de cette année à la même proportion des
autres Contribuables

Le tout humblement Soumis
Dame Angelique Hédge
J.C.G.

P23/E2,33

N^o 1849
Plainte d'Angelique
Ledge au sujet de
l'évaluation au
no. officiel 1410
Pas. sur oct 1882
sec. her

639-off-1410

P23/E2,33

Province de Québec }
Ville de Ville St-Henri }

Je soussigné *Wm. Smith* Constable
spécial pour la ville de St-Henri
certifie sous mon serment
d'office avoir le vingt-deuxième
Jours du mois d'octobre
écrit signifié une copie
du present avis double
port-entant par personnes
suffisantes comme peut
parvenir à Mr *Wm. Bayliss*
ou à son même d'avis
John & Mary d'avis
L'addresse de *Bayliss* a une
personne convenable de
leur domicile respectif,

Donné à St-Henri le 26^e jour
1882

Wm. Smith
Constable

BUREAU
DU
CONSEIL
No 1, rue St-Pierre.

VILLE DE ST-HENRI,

St-Henri, le 26 Oct 1882

Wm. Bayliss
Wm. Bayliss
Mr. Bayliss }
Mr. Bayliss }
Mr. Bayliss }
Mr. Bayliss }
Mr. Bayliss }

Messieurs, Vous êtes priés d'assister
à une assemblée du Comité
de St-Henri qui aura lieu
ce soir à huit heures -

Wm. Bayliss
Wm. Bayliss
Wm. Bayliss

P23/E2,33

N^o 1850
carte spéciale cranté
Dont N^o 26 oct.
1850
see ins

P23/E2,33

Province de Québec
Ville de St-Henri

Je soussigné A. Barre Constable
spécial pour la ville St-Henri district
de Montréal certifie sous mon
serment d'office ainsi le long des
jours de l'été mil huit cent quatre-vingt
deux entre cinq et six heures de la nuit
midi quinze heures de la nuit
avec d'autre port-écrit aux parents
survécus comme suit savoir
à Mr J. J. Gaudette à lui même
en passant et à Mr L. D. Gaudette
et J. J. Gaudette à une personne
raisonnable de leur domicile respectif

Donné à St-Henri ce 27^e oct 1882

A. Barre

Constable

BUREAU
DU
CONSEIL
No 1, rue St-Pierre.

VILLE DE ST-HENRI,

St-Henri, le 26^e oct 1882

M. Daigneau, Président
et M. J. Gaudette
membres du Comité de
l'Eau et de l'Éclairage

Messieurs,

Vous êtes priés d'assister
à une assemblée du Comité de
l'Eau et de l'Éclairage du Conseil
de la ville de St-Henri, qui aura
lieu demain, le 27 Octobre en-
suite à 8-30 heures du soir

Votre dévoué
A. Barre
Secrétaire

P23/E2,33

N^o 1857.
avis Spécial cauiute
de l'ant Eclairage
le 17. oct. 1852
A. J. P.
Sec. des

P23/E2,33

Parce de Duchery
ville St-Henri

Je soussigné Le Baron Constant
spécial pour la ville St-Henri
certifie sous mon sceau d'office
avis le vingt sixième jour de
octobre mil huit cent quatre-vingt
deux entre cinq et six heures de l'après
midi. équivaut une copie de présent
avis d'autre part - voir sous personnes
suivantes. Comme suit dans
à Mr J. J. Fontette a lui même en
personne et à Mr Régis Bédout et
à Mr Bédout à une personne
raisonnable de leur domicile respectif.

donné à St-Henri le 27 oct 82

A. Barré

Constant

BUREAU
DU
CONSEIL
No 1, rue St-Pierre.

VILLE DE ST-HENRI,

St-Henri, le 26 Oct 1882

J. J. Fontette, Régis }
Hôte Fajée Bédout }
membres de Comité des }
chemins

Messieurs,

Vous êtes priés d'assister
à une assemblée du Comité
des Chemins du Conseil de la
ville de St-Henri, qui aura
lieu demain, le 27 octobre
prochain à 7.30 heures du
soir

Votre
A. Dedeux }
secr.

P23/E2,33

N^o 1882.
avis spécial pour
Comité des Chemins
le 27. Oct 1882
A. J. P.
Rec. M.

P23/E2,33

Poivre de Luchery
ville St-Henri

Je soussigné A. Barré Constable
spécial pour la ville St-Henri
certifie sous mon serment d'office
avoir le vingt-deuxième jour de
octobre mil huit cent quatre-vingt
deux entre cinq et six heures de l'après
midi, écrit une copie du présent
avis d'autre part - les deux personnes
suivantes: comme suit: Barré
à Mr J. J. Goulette à lui-même en
personne et à Mr Régis Hottel et
M. J. Benoit à une personne
raisonnable de leur domicile respectif.

donné à St-Henri le 24 oct 82

A. Barré

constable

BUREAU
DU
CONSEIL
No 1, rue St-Pierre.

VILLE DE ST-HENRI,

St-Henri, le 26 Oct 1882

J. J. Goulette, Régis }
Hottel, Fayée Benoit }
membres de la Comité des
chemins

Messieurs, Vous êtes priés d'assister
à une assemblée du Comité
des Chemins du Conseil de la
ville de St-Henri, qui aura
lieu demain, le 27 octobre
courant à 7.30 heures du
soir

Votre
A. Delorme
secr.

P23/E2,33

N^o 1882.
avis spécial pour
Comité des Chemins
le 27. Oct 1882
A. J.
Rec. M.

Prévôt de Québec
Ville des Hébert

M. Massy
M. Dagenais
D. D. de

Prévôt de Québec
Ville des Hébert
A. D.

Prévôt de Québec
Ville des Hébert
J. M. M.
A. D.

A une assemblée de la Comté de Québec
Police du Conseil de la ville des Hébert,
tenue à St-Hébert, au lieu ordinaire des
séances du dit Conseil, le vingt-
sixième jour du mois de Octobre mil
huit cent quatre vingt deux, conformément
à la loi, à laquelle assemblée ont participé
Messieurs les Conseillers M. Massy & Ferd.
Dagenais formant un quorum avec
la présidence de M. le Conseiller J. M.
Massy.

Le présent est statué par résolution
de la Comté comme suit:—

Résolu que les comptes suivants
soient approuvés & payés, savoir:—
Le Brun & Fiers \$25.40 pour divers effets fournis
à l'usage de la Police municipale des
prisonniers Le Brun & Fiers pour la Police municipale des
Aout 1882 \$3.00 et Sep. 1882 \$4.80 — O'Brien,
Médecin Vétérinaire \$6 pour maladie des chevaux
du 8 Mars 1887 au 5 Sep. de la même année.
Louis Depoer. pour la Police municipale \$12.50 — Maire
Hewichon \$10 pour la Police municipale le 5 Octobre 1882.
M. Massy \$8.78 pour 35 planches (533 pieds) pour
la couverture de la Shed —

Et la séance est levée —

J. M. Massy
Président
Desire J.
Secrétaire —

10483
Rapport de Caunti
Dun & O'Leary, le
26 - Octobre 1882
A Delors /
Sec. N.S.

Approuvé le 2 Nov. 1882
A Delors /
Sec. N.S.

P23/E2,33

Province de Québec
Ville de Montréal

7.30
F. J. Soulette
A. B. Bouché
R. Koller

Province de Québec
Ville de Montréal
Comptes

A une assemblée de la Casse des Chemins
du Conseil de la ville de Montréal, tenue
à Montréal, au lieu ordinaire des séances
du dit Conseil, le vendredi, le vingt-
septième jour du mois d'octobre, mil huit
cent quatre vingt deux, conformément
à la loi, à laquelle assemblée ont
présenté Messieurs les Conseillers F. J. Soulette
Agée Benoit et formant un quorum sous
la ~~présidence~~ ~~présidence~~ présidence
de M. le conseiller F. J. Soulette.

Il est ordonné & statué par résolution de
Casse des Chemins comme suit, savoir:
Résolu que comptes suivants soient approuvés
& payés, savoir: - Letourneau, fils & Co \$16.38
pour Telles, Tignes & matériaux pour les Trucs -
A. Hallemann \$5.90. \$2.95. \$2.95 & \$2.95 en
tout \$14.75 pour 5 quarts de clous de bois.
M. M. \$238.06 pour matières bois pour
les Trottoirs - Père Dumas \$2.75 - \$2.90
pour clous &c et pour un autre compte de dit
Père Dumas en date du 9 juin 1880 pour \$14.15
votre Casse le renvoie devant votre
Conseil pour considération
M. A. S. en l'avis

F. J. Soulette
Président
Receveur
Secrétaire

N^o 1854
Rapport du Comité
des Chemins en
date du 24. oct. 1882

A. D.
Sec. - Nes

approuvé ce 2 nov. 1882
A. D.
Sec. Nes

P23/E2,33

Province de Québec }
 Ville des Rivières }
 @ 8.30 }
 M. Daigneau }
 M. F. Faubert }
 M. Melançon }
 A une assemblée du Comité de l'Eau et de
 l'Éclairage du Conseil de la Ville des Rivières,
 tenue à St-Rémi, au lieu ordinaire des sessions
 du dit Conseil, vendredi, le vingt-septième
 jour du mois de Octobre mil-huit cent
 quatre-vingt-deux, conformément à la loi
 à laquelle assemblée ont été présents Messrs.
 les Conseillers M. Daigneau et M. F. Fau-
 bert formant un quorum sans
 la présence de M. Melançon.
 M. Daigneau -

à \$3774
 J. D.
 F. D.

Autonomie votative par réso-
 lution du Comité comme suit: -
 Résolu que les Comptes suivants
 soient approuvés & payés, savoir:
 M. Millau \$9.33. \$9.71 & \$9.67 pour
 Quantités d'huile à charbon s'élevant à \$28.74
 James Shearer \$7.50 pour 3 poteaux pour
 chemins - J. F. Lefebvre \$5.10 pour
 Chemins de champs & vignes &c - J. H. Cassidy \$
 \$2.00 & \$3.50 pour 3 doz de brûleries
 en tout \$5.50 - M. Denis Lefebvre pour
 bois pour divers ouvrages au printemps &c
 \$75.76 - M. Denis Lefebvre \$3.75 & 0.67 pour
 vitres & bois &c - et régler le compte de
 \$3.48 du dit M. Denis Lefebvre en date du 1er
 1882 pour divers effets légalement autorisés
 par le Comité ou le Conseil -
 M. Daigneau est élu
 (avec M. F. Faubert) un comité bon)

M. Daigneau
 Président
 M. Daigneau

N^o 1855
Rapport du Comité
de l'Éau de l'Étang
le 27 Octobre 1882

Sec. Gre.

Approuvé le 2 Nov. 1882

Sec. Gre.

P23/E2,33

P23/E2,33

SHAW & GOWDEY,
GENERAL AUCTIONEERS,
235 ST. JAMES ST.

Montreal, 27th Dec 1882

Dear Sir

We have the
papers from the
Hon D^r M^r Huntell
Jussan & Co
will you kindly
call before noon
tomorrow Saturday
so as to get them
in papers - you
will pay for all
yourself
Shaw & Gowdy

P23/E2,33

N^o 1856
Shaw & Corodey
avente de l'immob.
de la Côte-d'Orville de
O^e Henri
27. Oct. 1882
A. D. B.
Sec. Nes

of St Henry and Charles
Berger. I have given Messrs
Shaw & Gowder their in-
structions. They will
ask you for a correct
description of the property
and the name of the English
and French papers in which
to advertise.

Yours very truly

J. Wurttele:



Montreal 27th Dec. 1882,
Dear Mr. Deser,

I find the re-
quirements of my office to
be such as to prevent me
devoting any time to pro-
fessional duties. I thought
it would be otherwise but
as I am unable to give suf-
ficient attention to professional
matters I now find my-
self compelled in justice to
you to return to you the
papers you entrusted me
with in re the Corporation
of

P23/E2,33

N^o 1854.

J. C. Wurtelle

Montréal le 27. Oct. 1872

Retournant les documents
pour procédés au Registre
de la Ville de Montréal du 5. Oct. 1872
J. C. Wurtelle

Resolution du 5. Octobre

1871-1872

(copie l'original 225)
J. C. Wurtelle

P23/E2,33

MONTREAL PRIVATE SURVEY OFFICE:
ROOM 18.

W. McLea Walbank, B.A.S.

(LATE BULMAN & WALBANK.)

PROVINCIAL LAND SURVEYOR, CIVIL AND SANITARY ENGINEER,

Architect, Valuer, &c.,

ENGINEER FOR ST. GABRIEL
DRAINAGE WORKS.

214 ST. JAMES STREET.

Montreal, Nov 10 1882

To the Mayor and Commercials
of St. Henry P.C.

And

Messrs Berger & Beigne

Contractors for Water Supply to the Town of
St. Henry

Gentlemen

"I beg to draw your attention to small Clerical error
in the abstract of Ferdinand Street in my Report on Cost of
which runs as follows

Abstract

Expenditure \$ 1003.02

Revenue \$ 103.75 (not showing 10pc on outlay)

and which should read thus.

Expenditure 1003.02

Revenue 83.75 (not showing 10pc on outlay)

Yours obediently

W. McLea Walbank

P.S. Of course you will not overlook the fact that the "Merchants'
Cotton Company" do not bind themselves to subscribe the amount
allowed for in my Report, which represents the probable consumption
and if not paid would reduce the revenue to
\$58.75 fifty eight dollars & seventy five cent

W. McLea Walbank

P23/E2,33

MONTREAL PRIVATE SANITARY OFFICE:
ROOM 13.

W. McLea Walbank, B.A.S.

(LATE BULMAN & WALBANK.)

PROVINCIAL LAND SURVEYOR, CIVIL AND SANITARY ENGINEER,

Architect, Valuer, &c.,

ENGINEER FOR ST. GABRIEL
DRAINAGE WORKS.

214 ST. JAMES STREET,

Montreal, October 27th. 1882

To the
Mayor and Councilors
of the Town of St. Henri P.Q.
and
Messrs Berger and Beigne (Contractors for water
supply to the Town of St. Henri)

Gentlemen

In compliance with the resolution of the
Council of St. Henri of Oct 6 1882 (a copy of which was handed
me by the Secretary Treasurer on Oct 16th - I have the honor
after careful study and mature deliberation, to submit to your
honorable Council my decision on the difficulties existing
between the Corporation of the Town of St. Henri, and Messrs Berger
and Beigne Contractors for the supply of water to the said Town
accompanied by detailed statements on the points at issue

The conclusions I have arrived at are as follows

1st That your Council are justified in compelling Messrs
Berger and Beigne to place a 4" pipe on Waterman Street commencing
at the pipe on Stallowell and terminating opposite the property of
Robert Allan Esq on Waterman St.

2nd That Messrs Berger Beigne are justified in refusing
to place a 4" pipe on Ferdinand St from the actual extremity of present

P23/E2,33

MONTREAL PRIVATE SANITARY OFFICE:
ROOM 18.

W. McLea Walbank, B.A.S.E.

(LATE BULMAN & WALBANK.)

PROVINCIAL LAND SURVEYOR, CIVIL AND SANITARY ENGINEER,

Architect, Valuer, &c.,

ENGINEER FOR ST. GABRIEL
DRAINAGE WORKS.

214 ST. JAMES STREET,

Montreal, 1888

pipe to the intersection of Ferdinand and St. Ambrose Sts and
from thence in an eastward direction to a point near the Merchants
Collon Company's Factory

3rd. That your Council are justified in compelling
Mess^{rs} Berger and Berque to place a 6" pipe in St. Philippe Street
from the actual extremity of the present pipe on said Street a
further distance of seventy five feet, which is sufficient for all
purposes of water supply on said Street

4th. That Mess^{rs} Berger and Berque are justified by their
Contract in refusing to lay a 6" pipe on St. Antoine Street
between St. Pierre and Annie Streets, and on Annie St. South of
St. Antoine Street as far as the block of houses owned by the Colonial
Building Association

Done and made in duplicate this 27th day of
October, in the year of our Lord, One thousand eight hundred
and eighty two.

W. McLea Walbank B.A.S.E.
Civil Engineer

P23/E2,33

St. Henri vs. Berger & Beique

Revenue which Messrs Berger & Beique will derive from the undermentioned streets or sections of streets when the pipes are laid as specified.

WORKMAN ST.

Name of Owner or Occupant	Rent per Annum	Water Tax		Remarks
C. Dubreuil	\$ 96.00	9	50	When Completed
C. Dubreuil	96.00	9	50	" "
Murphy	60.00	7	25	
		\$ 26	25	

P23/E2,33

St Henri to Berger, Beique

*Estimated cost of laying water pipes in the undermentioned streets or sections of streets in
Town of St Henri.*

WORKMAN ST

<i>Size of mains</i>	<i>Length in feet</i>	<i>Cost per Foot</i>	<i>No. of Services</i>	<i>Average Cost</i>		<i>Total</i>		<i>Remarks</i>
4"	265	78				206	70	<p><u>Abstract</u> Expenditure \$261.70 Revenue 26.25 Showing 10 per cent on outlay</p>
			Services	55	00	55	00	
						\$ 261	70	

P23/E2,33

FERDINAND ST

Name of Owner or Occupant	Rent per Annum	Water Tax		Remarks
Gariety	\$ 36.00	5	75	
P. Goyer	48.00	6	50	
Goyer	24.00	5	00	
S. Goyer	162.00	15	50	
S. Goyer	30.00	5	00	
Gravel	42.00	6	50	
Marchant Cotton Co. Factory		* 25	00	St Ambroise St
Malone	54.00	7	25	" "
"	54.00	7	25	" "
				* this represents the probable consumption
				$ \begin{array}{r} \$58.75 \text{ from } 103.25 \\ \underline{58.75} \\ 44.50 \\ \text{or if } 83.75 \text{ applied} \\ \text{differs } \$19.50 \end{array} $
		83	75	

P23/E2,33

FERDINAND ST
AND
ST AMBROISE ST

Size of Main	Length in Feet	Cost per Foot		No. of Services	Average Cost		Total		Remarks
4"	722	78		6	30	00	180	16	
4"	237	78		3	25	00	75	00	<p><u>Abstract</u> Expenditure 1003 - 02. Revenue 703 - 75 Not showing 10 per cent on outlay</p>

P23/E2,33

ST PHILIPPE ST

<i>of Owner or Occupant</i>	<i>Rent per Annum</i>	<i>Water Tax</i>		<i>Remarks</i>
<i>Moquin</i>	<i>\$108.00</i>	<i>11</i>	<i>00</i>	
		<i>\$ 11</i>	<i>00</i>	

P23/E2,33

ST PHILIPPE ST

Size of Main	Length in Feet	Cost per Foot	No of Services	Average Cost	Total	Remarks
6"	75	\$1.08	1	20.00	\$ 81.00 20.00	Sufficient for all purposes
					\$ 101.00	<p><u>Abstract</u></p> <p>Expenditure \$101.00</p> <p>Revenue 11.00</p> <p>Showing 10 per cent on outlay</p>

P23/E2,33

ST ANTOINE & ANNIE STS

Name of Owner or Occupant	Rent per Annum	Water Tax		Remarks
Church	\$2500 ^{dup} ^{traded as ship}	6	00	St Antoine St
Cussac	96.00	10	25	
Jessup	48.00	6	50	
Patterson	90.00	9	50	
Frankum	48.00	6	50	
Guiseppe	48.00	6	50	
Bigras	48.00	6	50	
Matthew	48.00	6	50	
M ^c Constand	96.00	10	85	
Dutherland	96.00	10	25	
Vaughn	96.00	10	25	
Smart	42.00	6	50	
Addition to Convent owned by School Commissioners		6	00	
Barnes	60.00	7	25	Annie St.
Crightlow	60.00	7	25	
Barnes	60.00	7	25	
Sharpe	60.00	7	25	
Ralph	60.00	7	25	
Delfino	60.00	7	25	
		\$	145	60

P23/E2,33

ST ANTOINE & ANNIE STS

Size of Main	Length in Feet	Cost		No. of Services	Average Cost		Total		Remarks
		y	per Foot						
6"	1147	1	18				1353	46	
				13	25	00	325	00	
4"	261		88		229	68	229	68	
				6	25	00	150	00	
							\$ 2058	14	

Abstract

Expenditure \$ 2058.14
 Revenue 145.60
 Not showing 10 per cent on outlay
 \$62.50 difference

N^o 1858.

Rapport de M. M^{re} Lea Walbank
Juge civil. en vertu de la
Résolution du 6 Octobre 1882
Une difficulté avec M^{re} Roy
Réquis - Repl^t 20. Sept. 13. du
chapitre 1^{er} -

Recu ce 28. Octobre 1882

A. Desjardins / B

see = res -

adopté le 13 nov. 1882

A. Desjardins / B

see = res -

P23/E2,33

P23/E2,33

Sept 1882

To the Mayor
Councillors
St Henri
Gentlemen

On behalf of myself
and J. S. Evans, owners
of Calverton Ln -

1 to 37. 703 -

1 to 14. 1704 -

2 to 87 3413 -

I beg respectfully to
ask a reduction in the
valuation to \$425⁰⁰/₁₀₀ per
arpen. the price at
which the property ad
joining is valued -

Yours truly
J. W. Stephens

P23/E2,33

Ville St-Henri

Octobre 31 1882

à Messieurs les Conseillers de la Ville St-Henri
Je porte plainte à l'égard
de ma propriété qui est
évaluée de \$5000.⁰⁰ plus
que l'année dernière j'ai
fait aucun réparage
depuis qu'elle a été évaluée
l'année dernière était de
deux mille un cent piastres
\$2100.⁰⁰ et cette année est
deux mille six cents piastres
\$2600.⁰⁰

Pour le Citoyen

Herminie Gohier
Rue St-Marguerite

P23/E2,33

No
1860
Baute d'Alimé
Johier contre
son évaluation
31 Oct 1882
De laud
sec-nd

754-off-1772

P23/E2,33



St. Henri 31 Oct 1852

A Monsieur le Maire
et Messrs les Conseillers de la ville
St. Henri

Messrs

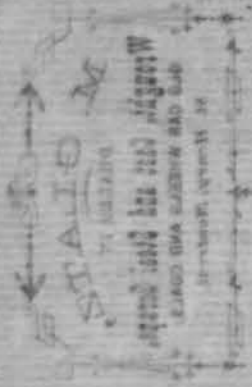
Je demande au Conseil de
bien vouloir prendre en considération l'aug-
mentation de \$200⁰⁰ sur ma propriété
plus que l'année dernière qui était de \$900⁰⁰
et a présent \$1100⁰⁰ sans aucune valeur
réelle ajouter depuis l'année dernière en
espérant que justice me soit rendue

Je demeure

Messrs

votre très humble
et très obéissant
serviteur

Melchior Glatz



N^o 1861
Maître de M. Katz
contre
son évaluation
Pay. 31. oct. 1883
D^{rs}
Sec. Neg

875-off-1836

P23/E2,33

P23/E2,33

Commissioner for taking affidavits to be used, in Quebec,
Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edwards Island, Manitoba,
Ontario & Massachusetts, U.S.

182, St. James Street.



Montreal, 30th Oct. 1882

A. Desève Jr Esq.

your reply
will oblige

Dear Sir I duly received your
threatening little note at which I am rather
surprised - I question if there are many
of your tax payers who are as cleanly paid up
as I am and I desire the privilege of looking
over the books to see how far others are
paid up. This courtesy I ask and if granted
will in the course of two or three weeks be
sufficiently at leisure to avail myself of the
privilege of If I had not been too busy I
would have wished to do so most
Yours truly
P. S. Ross

P23/E2,33

N^o 1862

M^{rs} L. Ross
au sujet de
ces tances

30 oct 1852

J. Ross

[Faint handwritten text, likely a list of names and amounts, is visible in the background of the page.]

To His Worship the Mayor and Councilors
of the Town of St Henry

Gentlemen

The assessed value of the lot owned by and assessed in the name of "Les Hortens Rully" is altogether too high by \$2086. the ground rent on this lot is \$6 per annum while the rental of it for several years past is only \$20. per annum

I humbly submit that as this is a case of peculiar hardship you will be pleased to order a re-adjustment of the assessed value of this lot: as I am really not equitably dealt with:

I also respectfully submit that the assessment fixed on my house Corner of Bethune & Henry street is in like manner too high and ought to be revised

Kindly cause an enquiry to be made and you will do justice

Your Obedt Servt
Widow Carroll

104 — Off-pante and sel 624

3/11/82-

N^o 1863

Plainte de Dame Pierre

Patrick Carroll

se plaignant de son

Evolution —

Pro-d. le 3 Novembre 1872

M. Desjardis

sec. n^o

104 - route sud de

1624

93 - 1631 -

P23/E2,33

P23/E2,33

N^o 1864.
M. Bazelaire &
demandant une indemnité
comme Juge de Paix
- 2. Nov. 1852 -

Recusé

Depuis ~~accusé~~
~~de~~ ~~trahison~~
à Cap-Rocher
le 24/11/52

demande retirée
13 Nov. 1852
Recusé

Ville St. Henri Nov 2 52

A son honneur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la ville St. Henri

Messieurs,

Je prends
la liberté d'attirer l'attention
du conseil sur
l'état des services que
j'ai rendus depuis
trois ans révolus, à
la ville St. Henri, comme
Magistrat et Juge de Paix.
Durant cette période
j'ai eu devoir me
sacrifier à la chose pu-
blique et cela au sacrifice

P23/E2,33

~~fiat~~ préjudice de mon
commerce et de mes af-
faires en général, je
crois qu'en refusant
mes services à la corporation
que l'administration
judiciaire de la ville en
aurait souffert énormément.
C'est pour quoi, j'en faisais
cette communication au
conseil, j'espère et j'espère
sur son esprit de justice
pour me voter à titre d'in-
demnité, ou récompense
récompensatoire, une ex-
emption de taxes de mes
propriétés de bien fonds.
Tout à vous

J. B. L. Gagnier J. D.
St. Henri

A Monsieur le Maire &
A Messieurs les Conseillers de la
Ville de St-Henri.

Messieurs

Après avoir visité le
rôle d'évaluation, de votre Corporation —
actuellement déposé, et en avoir donné com-
munication à F. D. Ross Esq., le propriétaire
des lots ci-après désignés, il m'a chargé de
vous faire observer que l'évaluation du lot
n^o officiel 2130, Rue St-Augustin (\$1700.00)
est trop élevée, puisqu'il m'a chargé de le
vendre pour \$1200.00, et celle du lot n^o
officiel 1936 Rue St-Joseph (\$4700.00),
je suis chargé de le vendre pour \$4500.00.
Comme son agent, je vous demande de
vouloir bien réduire, l'évaluation de ces deux
propriétés, à leur valeur réelle, c'est-à-dire
\$1200.00 + \$4500.00.

Le faisant, vous serez justice et obligés,
votre très-humble serviteur

F. D. Ross
pour faire
agent

Ville de St-Henri,
ce 4 Novembre 1872

N^o 186^e
Plante de P. N. Ross
par son agent Feu. J. J. J.
au
suj^t del' Evaluation de
les officels 1936 & 2130

Prod. ce 4 Nov. 1882
A. Delisle
Sec. H. S.

1-1095-off-1936

2-1960-u-2130

P23/E2,33

P23/E2,33

N^o 1866

M^{rs} de Tillot La-
fortune se plaignant
de son évaluation

Rec. 26 Nov. 1852

Sec^{re}

179-off. 1527

Montreal 6 Novembre 1852

M^{rs} le maire et M^{rs} le conseiller
veillez donc si il vous plait prendre
ces quelques mots en considération
par rapport à l'estimation sur
ma propriété située aux coin
des rue Brodie et Longueville
je suis estimé cette année à
\$2500.⁰⁰ et je suis prêt à vous
rendre pour \$2000.⁰⁰ si vous
voulez l'acheter et bien même
je voudrais quelle serait pas estimée
plus qu'à \$2000.⁰⁰ puisque il
y a deux ou trois ans que
je vent me plaindre mais
j'ai toujours été trop tard
et je crois que cette année
je suis assez tôt pour que vous
me faites cette déduction

P23/E2,33

que je vous demande Car
je crois c'est très juste ils
y à assez longtemps que je
paie plus que la valeur je
doit au moins cette année
payer que pour sa valeur
veuillez bien mesmeurs examiner
cette estimation et me
rendre justice en la
faisant vous enobligerai
votre très humble

Gilbert. Lafortune
Joliette

N'aurais pas été dans la contestation ces
 paiements et ils étaient payés par M.
 Elève. Mais d'ailleurs si ces paiements,
 sur lesquels deux de nos approuvés furent
 établis que les taxes des années 1875
 46 & 47 n'étaient pas payées, n'étant
 pas payées, si on devait considérer
 qu'ils n'auraient pas été faits, alors on
 ne devrait pas les déduire du total
 tant que la ville réclame. C'est
 clair comme deux fois deux fois
 quatre. Nous aurions dû aller en
 appel, mais comme deux de nos approuvés
 que la Cour pensait avec nous au
 moins sur la question de prescription,
 deux de nous voulus éviter les frais.

Nous avons réussi, dans tous les
 cas, à empêcher qu'on ne payât en
 les taxes sur les terrains appropriés
 pour le canal et d'autres ouvrages.

Du montant de toutes réclamations
 il faudra donc déduire \$400 et

N'aurait pas été dans la contestation ces
 paiements et ils étaient payés par M.
 Alessie. Mais d'ailleurs si ces paiements,
 auxquels deux autres approuvés furent
 établis que les taxes des années 1875
 76 & 77 n'étaient pas prescrites, n'étaient
 pas payés, si on devait considérer
 qu'ils n'avaient pas été faits, alors on
 se devrait pas les déduire du total
 tant que la ville réclamerait leur
 clair comme deux fois deux fois
 quatre. Nous aurions dû aller en
 appel, mais comme deux écrivains
 que la Cour tenait avec nous au
 moins sur la question de prescription,
 nous avons voulu éviter les frais.

Nous avons réussi, dans tous les
 cas, à empêcher qu'on réclame
 les taxes sur les terrains appropriés
 pour le canal et d'autres ouvrages.

Du montant de toutes réclamations
 il faudra donc déduire \$400 et

P23/E2,33

Montreal 4 Novembre 1882

A Messieurs Les

Secrétaires - Trésoriers de la Ville de St-Henri

Messieurs,

Je vous prie d'informer le Conseil Municipal de la Ville de St-Henri que la Cour de Révision a confirmé le jugement du juge Johnson à votre grande surprise au moins relativement à la somme de \$400 montants des taxes qu'on prétend prescrire. Le juge Johnson dans sa décision ces \$400 pour une raison si ridicule que la Cour de Révision s'est refusée à le faire; mais elle n'a pas fait rien en retranchant cette somme pour la raison qu'il n'avait pas été prouvé que ces paiements avaient été faits. Or, M^r Blain

N'aurait pas été dans la contestation ces
 paiements et ils étaient payés par M.
 Messive. Mais d'ailleurs si ces paiements,
 sur lesquels nous avons appuyé nos
 états que les taxes des années 1845-
 46 & 47 n'étaient pas prescrites, n'étaient
 pas payés, si on devait considérer
 qu'ils n'auraient pas été faits, alors on
 ne devrait pas les déduire du montant
 tant que la ville réclamerait leur
 clair comme deux fois deux fois
 quatre. Nous aurions dû aller en
 appel, mais comme nous étions trop
 que la Cour serait avec nous au
 moins sur la question de prescription,
 nous avons voulu éviter les frais.

Nous avons réussi, dans tous les
 cas, à empêcher qu'on retranchât
 les taxes sur les terrains appartenant
 par le Canal et d'autres endroits.

Du montant de cette réclamation
 il faudra donc déduire \$400 et

La proportion des taxes imposées sur les rues.
Il y aura de plus les frais.

Quant aux rues la Cour de Révision
n'a pas plus que le juge Johnson n'a
deux fois tenu compte des lois municipales
passées et des jugements rendus en appel.
Ils ont prétendu que même après les décrets
faits par la loi, les propriétaires taxes
pauvres toujours se plaindraient et plain-
draient contre le mode d'évaluation. C'est
à dire que nous supposons que c'est
leur opinion puisqu'ils ont rendu
jugement contre nous, mais ils
n'ont pas dit pourquoi; ils n'ont
donné aucune raison. C'est tout
dit satisfaisant pour les clients et les
avocats. Si nous pouvions aller en
appel nous y irions à nos frais. Nous
sommes certains que la Cour de Révision
ait pas tout enlevé.

Monsieur le Procureur

Robert Smith

Louise Smith

N^o 1867
Louprie & David
le 4 Mars 1852
informant que la
Causse de Revision a conformé
le Jugement de Juge Johnson
Sur Demande de
A. J. J. J. J.

P23/E2,33

P23/E2,33

BERGER & BÉIQUE

Builders and Proprietors of the St. Henri, Ste. Cunégonde and Farnham Water Works, and Contractors
of the St. Gabriel Water Works, holding branch offices at the above places.

Head Office, 66 ST. JAMES STREET,

CHARLES BERGER.
J. B. A. BÉIQUE.

Montreal, Nov 7th 1882.

A. Desrivé Cor.
Sec. Tres. St. Henri.
Messieurs.

En réponse à la
votre en date du 7 courant
nous demandant de déplacer
le tuyau de service de M^l
Louis St. Germain rue St
Marguerite nous sommes peiné
d'être forcé de vous dire qu'il
nous est impossible de renou-
veler des travaux de cette
nature sans compensation
et que nous pourrions le faire
 moyennant la somme de
\$20.⁵⁰/₁₀₀ que ce M^l pourra nous
payer. Nous sommes
Respectueusement
Berger & Béique

No 1868

Berger & Reigne

Sur le 7/11/82

Sur le 5^e Chemin, vis-à-vis

du 6 Nov. 1882

10/11/82

Rece-tes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

P23/E2,33

P23/E2,33

BERGER & BÉIQUE,

Builders and Proprietors of the St. Henri, Ste. Cunégonde and Farnham Water Works, and Contractors of the St. Gabriel Water Works, holding branch offices at the above places.

Head Office, 66 ST. JAMES STREET,

CHARLES BERGER. }
J. B. A. BÉIQUE. }

Montreal, *Nov 7th* 1882

M. M. Le Maire et Conseillers
Ville de St. Henri.

Messieurs.

En réponse au rapport
de M^d W. Mc Lea Walbank en
date du 27 Octobre dernier nous
avons l'honneur de répondre ce
qui suit, savoir.

A l'article 11^o du dit rapport
nous devons que nous sommes inca-
pables de retrir 10 pour cent sur
les frais calculés du coût même
en prenant tout les risques sur
nos épaules car vous savez qu'il
est impossible de faire des travaux
de cette nature à raison de \$1.05
le pied &c mais que malgré

P23/E2,33

BERGER & BÉIQUE,

Builders and Proprietors of the St. Henri, Ste. Cunégonde and Farnham Water Works, and Contractors
of the St. Gabriel Water Works, holding branch offices at the above places.

Head Office, 66 ST. JAMES STREET,

CHARLES BERGER.
J. B. A. BÉIQUE.

Montreal,

188

et fait que nous avons décidé
et à condition que la corpo-
ration comprenne bien que
c'est à titre de faveur que
nous le faisons de fournir l'eau
à la maison qui est située au
pied de la rue ^{St Philippe} ~~St~~ ^{près de la} ~~St~~ ^{lue} ~~ombrose.~~

A l'article de l'engagement la
rue Workmen vous pouvez vous
satisfaire vous même en ex-
aminant le rapport qu'il est
impossible d'y avoir des bryants
à 75 le pied non plus que
trois services pour \$55.00 et que
d'après le rapport tel que fait
il n'y a pas de marge pour les
risques.
Burger & Béique

N^o 1869.

Berger & Beigne En
7 Nov 1852
Cure

Rapport de l'omise
de l'abbé - pour de
l'argent à sa suite

Rem. ces 10/11/82 avr

BERGER & BEIGNE

[Faint handwritten signature]

1852

88

P23/E2,33

P23/E2,33

City Bank, Montreal.
INCORPORATED, 1853
AND
Royal Canadian Bank.
INCORPORATED, 1864.

The Consolidated Bank of Canada.

CAPITALS 4,000,000.

Montreal, 8th Ave. 1872

A. Desève Esq
Sec. Treasr
St. Henri

Dear Sir
I called to see you some time ago regarding taxes on Nos 2181 & 2202 & 2204, assessed at \$9500 which we consider altogether too high. The bank would today sell the property for an amt. \$3000 less than the above consequently it is deemed unfair to pay taxes on values so overrated.

I arranged with your representatives at your office that you would call when in the city but I have not found that you had done so. What I wish to know is the necessary amount to take to get taxes reduced to reconcile with value of the property. Will you please inform me. If you are in town shortly it will be pleased to see you at Merchants Ex-Change, entrance from Hospital or St. Sacrament Sts.

Yours truly
A. Campbell Esq

N^o 1870
The Canalists of the
Newada per the
Campbell. Manager
8 Nov 1852
au sujet de
l'évaluation de leur
propriété.
A. J. J.
Sec. Gen.

P23/E2,33

P23/E2,33

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Con-
seillers de la Ville St. Henri

Messieurs

En réponse à la requisi-
tion qui leur a été faite d'assister aux séances de votre Conseil durant la révision du rôle d'évaluation, les sou-
signés ont l'honneur d'informer votre Conseil que
leur intention n'est pas de donner leurs services
gratuits, et qu'ils exigent \$2.00 par séance
pour la durée de la révision.

St. Henri, 10 Nov. 1882.

H. Lamoureux

Adjoint

J. Lamproie

Editeurs

P23/E2,33

N^o 184.
A Desceue, Sr. J. M.
Compt. H. Lamontagne
15 Nov. 1882
enumeration cure
Revision du total
Felicet 16/11/82
D. J.
C. H.

[Faint, illegible handwriting on the reverse side of the document]

P23/E2,33

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE BUREAU DE POSTE.

No. 172.

Enregistrée ce jour une lettre adressée à

Secrétary Montreal Gas Co

*N° 1 St James St
Montreal*

Scieu et Date du Bureau de Poste *Jos. Bouchard*
ass't. Maître de Poste.



P23/E2,33

N^o 1842
Reçu du Maître de Poste
des Reçu, à la Cie
dite The Mutual Gas. Co.
une pose
du gaz des du 13/4/82
ADP
reçu

P23/E2,33

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE BUREAU DE POSTE.

No. 174

Enregistrée ce jour une lettre adressée à

Geo. W. Stephens
10 L'ospital
Montréal

Scieu et Date du Bureau de Poste

J. Baucher
Poste
Maître de Poste.



P23/E2,33

N^o 1843
Recu du Maire de Poste
des Heuri. Jure
omission del'evaluation
des lots @ 34 de 1403
des. W. Stepheur Val
vide resol. du 13/11/82
A. J. J.

P23/E2,33

N^o 184
Shaw & Goway
16 Nov 1882
Aumens des Ciments
dans le Star -
17 Nov 1882
129

235 St. Jacques
16 Nov/82

Dear Sir
In a letter from Mr.
Duntelle to-day he
states he approves of
our suggestion of
putting a short ad.
of sale of property in
the Star but that
you were to be consulted
we have published
notice in to-day's paper.
Subject to your approval
please let us hear
from you
Very truly
Shaw & Goway

P23/E2,33

MEMORANDUM.

OFFICE

HEIRS HON. F. A. QUESNEL,
10 EXCHANGE COURT, - HOSPITAL STREET,

Montreal, Nov^r 16th 1882

To

A. Desrosiers for Secy -
Sec. Treas: Town of St. Henri
District of Montreal, P.Q.

Dear Sir

In reply to your letter of the 14th inst,
I beg to state that I will settle up with your corpo-
ration sometime between the 1st & 15th of December
next; or sooner if possible.

Yours Truly
John A. Mare

P23/E2,33

N^o 1845.
Robert Landry
16 nov. 1882
payant taxes d'ici
au 15 Dec. 1882
RLL

P23/E2,33

Montréal 19/2e me
Monsieur Desève j'ai
oublié lundi dernier l'assemblée
du conseil, dit moi donc
si ma plainte a été considérée
ou quand le conseil s'as-
semblera je suis votre tout
dévoté
M. Laurier

P23/E2,33



P23/E2,33

Montreal Nov^r 20th 1882
A. Deser & Co
Sec^{rs} Gen^{ls}

Dear Sir,
I notice you advertise
for sale the lots of land situated
St. Antoine Street for Dec 14th
I have two piles broken
stones on these lots - do you
want me to have them moved
previous to sale or will you
purchase these lots from me
you can easily arrange with
whoever buys the lots to let them
remain until you use them
Yours truly

J. H. Mackay

Kindly put this before your
Council this evening
Yours truly
J. H. Mackay

No 1874
W. Malety de
S. O. de St. J. de
S. O. de St. J. de
S. O. de St. J. de
20 Nov. 1882
No 1875
S. O. de St. J. de
S. O. de St. J. de
S. O. de St. J. de

P23/E2,33

P23/E2,33

The Montreal Gas Company.

Office corner St. James & St. Gabriel Streets.

Montreal, 18th Nov, 1882.

Dear Sir,

I have to acknowledge receipt of your favor of the 14th Inst. Mr Joseph the Resident will see you some time during the ensuing week about the matter referred to.

Yours Truly

J. A. Scriver

A. D. Gagne for City,
City Municipality,
St. Henri.

P23/E2,33

N^o 1898.
The Montreal Gazette
receiving receipt
de la lettre du 14/4/82
une pouce de papier
Julie ce 20/11/82
B. P.

P23/E2,33

Commissioner for taking affidavits to be used in Quebec,
Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edwards Island, Manitoba,
Ontario & Massachusetts, U.S.



182, St. James Street.

Montreal, 15th Nov^r, 1882

To the Mayor and Council
of St. Henri
Gent^l

In reply to an enquiry made by
Honor the Mayor as to the price asked by me
for seven lots of land on Bonaventure St.
opposite the Church and Parsonage I beg to
say that for the purpose contemplated I will
sell the said lots to you at Twenty eight cents
per foot - dimensions as on the Cadastre plan

I may say that this is the price I took
the lots for from Father Lapiere four or
five years ago and I have since then paid
the City Taxes and have lost interest on
the money - I may say also that I
had an offer of fifty cents per foot for the
two lots on the main road not long ago and
The price I have been asking for one or two
lots is thirty five cents in other places.

I will grant the City such term of
credit as may be desired not exceeding ten
years interest to be paid semiannually
at the rate of six per cent per annum.

Writing the favor of your reply

I am Gent^l yours truly
Philip Ross

N^o 1879.
Philip S. Ross. Esq
offrant de vendre
les 7 lots vacants sur
la Rue Bonaventure
(depuis St Denis à la
rue St Louis) @ raison
de 28 cts le pied carré

15 Nov^{bre} 1882

Adp
see her

P23/E2,33

P23/E2,33

Montreal 20 Nov 82
Messieurs
Cek Messrs

Sir,

With reference to my note of
20th instant, I will sell the broken
stones on lots situated on s'antaine
I met case sheet for \$600 a toire,
to be paid out of the Municipal
taxes of 1883 —

W. H. H. H.

C. J. J. J.

Approuvé par Nov. 1882

folios 59 & 144 —

ad. c. c. c. 1877. 1880 & 1882

(recense de la dite piece)

N^o 1880.
W. Mellet & Co
Secy. de la C. 1844 apb
offrant de
rendre la prime en
caus les lots 1263 & 1272
@ 86. delataire
21 Nov. 1882
W. Mellet
Secy.

P23/E2,33

Province de Québec }
 Ville de St-Henri }

Je soussigné L. Benoit
 Constable special pour la
 ville St-Henri. Certifie sous
 mon serment d'office avoir
 le vingt deuxième jour de
 novembre deux mille
 huit cent quatre vingt deux
 entre deux et trois heures de l'après
 midi signé une copie de
 présent avis d'autre part écrit
 aux personnes susdites
 comme suit savoir
 de messieurs Fr. J. Houlette et
 Aggée Benoit avec même
 en personne et a Mr Régis
 Houlette a une personne d'adresse
 de leur domicile respectif

Donné a St-Henri le 22^e Nov
 1882

Léopold Benoit
 Constable

St-Henri, le 21 Novembre 1882

Fr. J. Houlette, Régis Houlette &
 Aggée Benoit - Membres
 du Comité des Chemins }

Messieurs,

Vous êtes priés d'assister
 à une assemblée du Comité des
 chemins du Conseil de la Ville de
 St-Henri, qui aura lieu ce soir
 le 21 Novembre courant à huit heures
 du soir -

N'y manquez pas s'il
 vous plait -

Votre Fc
 J. Desjardins
 Sec: Gén: -

P23/E2,33

N^o 1881

Acte de cession pour
Comité des Chemins

21 Nov. 1882

A. S. J.
Sec. Gen.